

Paris, le 2 mars 2023

En janvier 2023, l'assurance vie enregistre une collecte nette positive

- En janvier 2023, les cotisations en assurance vie atteignent 14,1 milliards d'euros, leur deuxième plus haut niveau historique pour un mois de janvier.
- La collecte nette est positive et atteint + 1,2 milliard d'euros.
- L'encours des Plans d'Épargne Retraite (PER) distribués par les assurances dépasse pour la première fois les 50 milliards d'euros, dont 45 % correspondent à des unités de compte.

En janvier 2023, les cotisations en assurance vie sont en hausse et la collecte nette reste positive, à + 1,2 milliard d'euros

En janvier 2023, les cotisations en assurance vie atteignent 14,1 milliards d'euros, en augmentation de + 1 % par rapport à janvier 2022, soit le deuxième plus haut niveau historique pour un mois de janvier après le record de 14,4 milliards d'euros atteint en janvier 2006. Sur le mois, les cotisations en UC représentent 39 % de l'ensemble des cotisations versées (40 % en janvier 2022).

Les prestations s'établissent à 12,9 milliards d'euros en janvier 2023, dont 1,9 milliard d'euros en UC. En conséquence, la collecte nette reste positive, à + 1,2 milliard d'euros sur le mois. À + 3,6 milliards d'euros, la collecte nette en UC demeure proche de son niveau record atteint l'année dernière pour un mois de janvier.

Le marché des PER assurantiels poursuit son essor

En janvier 2023, les cotisations sur un PER assurantiel s'élèvent à 821 millions d'euros, en forte hausse de + 43 % comparé au même mois de 2022, pour 75 400 nouveaux assurés (+ 16 %). La collecte nette s'élève à + 668 millions d'euros, en hausse de + 194 millions d'euros par rapport à l'année dernière (+ 41 %).

Les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers un PER ont représenté sur le mois 22 900 nouveaux assurés pour 326 millions d'euros.

Fin janvier 2023, les PER comptabilisaient 3,9 millions d'assurés et atteignaient, pour la première fois, un encours de provisions mathématiques supérieur à 50 milliards d'euros. 45 % de cet encours est constitué d'UC.

À fin septembre 2022¹, 6,5 millions de personnes détenaient un PER pour un encours de 73 milliards d'euros. Hors transferts d'anciens contrats, l'encours s'élève à 16,5 milliards d'euros. Les entreprises d'assurance représentaient à cette date 91 % de ces encours (59 % en tenant compte des transferts).

¹ Les données consolidées pour l'ensemble des acteurs du marché (assureurs, institutions de prévoyance, mutuelles et sociétés de gestion) sont connues avec un décalage de quelques mois.

Selon **Franck LE VALLOIS, directeur général de France Assureurs** : « L'évolution du mix entre unités de compte et fonds euros répond au besoin de plus grande diversification exprimé par les épargnants, ce qui nécessite le conseil pertinent du distributeur. C'est pourquoi il est impératif de ne pas remettre en cause le périmètre de la Directive sur la Distribution d'Assurance (DDA), qui prévoit un devoir de conseil généralisé et un encadrement spécifique des conditions de distribution du contrat d'assurance vie. Des réflexions en cours au sein de la Commission européenne envisagent d'assimiler l'assurance vie aux autres produits financiers, ce qui serait une grave erreur dont les épargnants seraient les premiers à payer le prix ».

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 248 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Nadiera Caille
n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

Twitter : [@FranceAssureurs](#) | LinkedIn : [FranceAssureurs](#)